

marchands pour aller avec lui saluer d'abord les officiers royaux, le gouverneur et l'intendant, puis les magistrats qu'ils venaient de remplacer et qui leur rendaient leur visite le lendemain.

L'installation des nouveaux élus se faisait le jour de saint Thomas. Dès sept heures du matin, la cloche de l'Hôtel-de-Ville convoquait les Lyonnais à leur grande fête municipale. Sur la place des Terreaux et dans les rues voisines se réunissait une multitude ardente et joyeuse, au milieu de laquelle les soldats de la compagnie des arquebusiers, milice citoyenne, circulaient pour maintenir l'ordre.

A huit heures, le corps de ville, composé de tous les magistrats consulaires et de leurs prédécesseurs ou ex-consuls, entendait la messe dans la chapelle de l'hôtel ; il venait ensuite recevoir sur le perron les invités de la commune, monseigneur le gouverneur, monsieur l'intendant, messieurs de l'Eglise et les membres du présidial (1). Pendant leur réception, les trompettes et les hautbois retentissaient sous le vestibule de l'Hôtel—de—Ville, Tous ensemble se réunissaient dans la grande salle, autour d'un dais sous lequel brillaient les portraits du roi, de la reine et du dauphin. Le gouverneur se plaçait le premier, l'archevêque auprès de lui, l'intendant et messieurs du présidial ensuite. Le corps de ville siégeait en face des officiers royaux , de l'autre côté d'une grande table recouverte en velours violet, appelée table du consulat et sur laquelle étaient étalés les sceaux des communautés d'arts et métiers et l'acte du syndicat.

Après avoir entendu un discours officiel, prononcé par un avocat que le prévôt des marchands avait désigné d'avance , l'assemblée recevait communication publique du résultat des

(1) Les trésoriers de France n'assistaient pas à la fête à cause d'une difficulté de préséance entre eux et les membres du présidial.